

PRINTEMPS
2025
#28

VOSGES·MAG

L'INFO DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

GRAND ANGLE

LA REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

**Découvrez le Pass Vosges
et faites le plein de réductions**

**Le Conseil départemental
s'ouvre aux stagiaires de 3^{ème}**

f@Vosgesmag



LA VIE EN
VOSGES
le Département

Vosgesmag.fr

Vosges

TERRES DE TOURNAGES

Avec ses paysages envoûtants et son patrimoine préservé, les Vosges sont devenues en quelques années un lieu prisé par les cinéastes.

Entre forêts profondes, villages authentiques, lacs scintillants et montagnes douces, le territoire vosgien offre un décor idéal pour des tournages inoubliables.

En témoignent les nombreux films, documentaires et séries réalisés ces dernières années dans les Vosges : Zone blanche, Le Torrent, Les Combattantes et plus récemment La Bonne Etoile et Leurs enfants après eux, toutes ces productions ont bénéficié du soutien du Département et de la Région Grand Est dans le cadre du réseau PLATO. Porté par cette dynamique, le territoire vosgien continue d'attirer de nouveaux projets et s'affirme comme un acteur incontournable du cinéma dans la région.

D'AUTRES IMAGES À DÉCOUVRIR SUR
vosgesmag.fr





Tournage du film « Les cheveux longs » ©LesCheveuxLongs

#28 PRINTEMPS 2025



16



Grand angle

DOSSIER

16 → 21

La revitalisation
des Bourgs-
centres

Découvrir

22 → Les Vosges
à la page23 → Suivez le guide
8 idées sorties26 → À table
Le Pâté de truite27 → À vous de jouer
Trouvez le mot mystère

Les Vosges en actions

06 → Je Vois la Vie en Vosges

Guide « S'installer dans les Vosges »

De nouveaux outils pour les partenaires de
la marque Je Vois la Vie en Vosges

Expression Savon, le savoir-faire vosgien au naturel

08 → Attractivité

Pass Vosges : pour faire le plein de réductions !

Coup de frais sur les éditions touristiques

10 → C'est voté

Les délibérations de l'Assemblée

12 → Soutien aux territoires

Zoom sur la Communauté d'agglomération d'Épinal

14 → À vos côtés

Le Conseil départemental ouvre ses portes
aux stagiaires de 3ème

TNE : le numérique à l'école et en famille

Portrait de Valentin Massotte

VOSGES
MAG

PRINTEMPS 2025 #28

Magazine d'information
édité par le
Conseil départemental
des Vosges

Direction de la
Communication
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9

Tél. : 03 29 29 89 32
Courriel :
publication@vosges.fr

Directeur de la publication :
François VANNON

Directeur de la rédaction :
Laurence DANREY

Rédacteurs :
Aurélien FRIGERIO, Laure
CLAUDE, Sylvain THIÉBAUT

Maquette et mise en page :
CD88 - DICOM

Impression : ROTO FRANCE
25 rue de la Maison Rouge
77185 Lognes

Diffusion : La Poste

Tirage : 204 500 exemplaires

Magazine distribué
gratuitement.

Dépôt légal :
Avril 2025

N° ISSN :
2610-6418

EN ATTENDANT LA SORTIE
DU VOSGES MAG #29à l'automne 2025 suivez toute l'actualité
du Conseil départemental
des Vosges sur le site internet

vosgesmag.fr

- Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Emmanuelle AFANASSIEFF, Bénédicte BEAUX-FERRY, Marine BERTRAND, Olivier BIALECKI,
Elodie CADORÉ, Mathilde COLLIN, Vincent COURCELEAUD, David DOUSSET, Murielle EGHESAD,
Véronique HAG, Laurence MAILLOT, Amandine MORENO, Geneviève MOSSLER, Magali SICX,
Catherine VOIRIN avec la collaboration de l'ensemble des Services du Conseil départemental
des Vosges
- Crédits photos : Conseil départemental des Vosges, Arthur PERRIN.
- Couverture : @InstantsdeVie
- Mise en page : Laurence GODEFROID, Céline BREGUET et Thibaut CHIPEAU.
- Ce magazine est imprimé sur papier 100% recyclé.



Par François Vannson

Ancien Député des Vosges,
Président du Conseil
départemental des Vosges

REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOS COMMUNES

En 2024, la politique de revitalisation des bourgs-centres s'est poursuivie en collaboration étroite entre l'État, le Département, les communes et les EPCI (Communautés de communes et d'agglomération). Nous avons ainsi pu engager 16 communes dans une dynamique de renouveau et de modernisation.

Les résultats sont déjà visibles : des centres-villes plus attractifs, des commerces revitalisés, des espaces publics réaménagés, et surtout, une mobilisation sans précédent des habitants et des acteurs privés. Chaque commune a su tirer parti de cette initiative pour redonner vie à ses rues, ses bâtiments et son tissu économique.

Parmi les succès notables, je tiens à souligner quelques exemples concrets :

Darney a transformé les anciens abattoirs en une halle de producteurs, requalifié la rue de la République et valorisé les bords de Saône pour offrir des espaces de détente et de promenade.

Xertigny a réalisé un Sylvatum en centre-ville et réaménagé la rue du canton de Firminy. Désormais un travail est engagé sur la réhabilitation de l'ancien EPHAD en logements intergénérationnels et en un centre d'hébergements touristiques.

Raon-l'Étape a ouvert une librairie et une « Boutique des Arts », a engagé les travaux pour prolonger la voie verte vers le centre-bourg et aménager les nouveaux espaces publics attenants avec végétalisation et réorganisation de la circulation.

Bruyères a transféré une pharmacie dans l'avenue principale, a trouvé un acquéreur privé pour réhabiliter l'ancienne MAPAD pour des logements secondaires et rouvert une boulangerie Place Jean Jaurès.

Plombières-les-Bains a créé une zone piétonne, lancé un festival "Livres et Contes" et prévoit de réhabiliter l'espace Berlioz pour en faire un tiers lieu.

Je tiens à saluer l'engagement de toutes les parties prenantes, des élus locaux aux citoyens, qui ont contribué à faire de cette démarche un modèle de réussite. Ensemble, nous avons démontré que la revitalisation de nos bourgs-centres est non seulement possible, mais qu'elle est aussi porteuse d'avenir pour notre territoire !

Pour l'avenir, ces communes bénéficieront d'accompagnement et d'appui pour d'autres actions qualitatives relatives à la réhabilitation des espaces publics, le soutien aux équipements de loisirs et de service, la remise sur le marché de logements vacants et la modernisation des infrastructures. Nous travaillerons également à renforcer le tissu commercial, améliorer la qualité de vie des habitants et valoriser le patrimoine local.

Continuons sur cette lancée, avec la même détermination et le même esprit de coopération, pour faire des Vosges un exemple de dynamisme et de qualité de vie !

*Une seule devise : Chacun peut dire,
" Je vis la vie en Vosges ".*

François Vannson
Président du Conseil départemental des Vosges

JE VOIS LA VIE EN VOSGES

LE GUIDE « S'INSTALLER dans les Vosges »

Un guide pratique et vivant,
essentiel pour ceux qui rêvent,
vont ou viennent de s'installer
dans les Vosges.



Pour compléter sa panoplie d'actions
en matière de marketing résidentiel, le
Conseil départemental des Vosges

lance un nouveau guide pratique, avec
les éditions Héliopoles, destiné à ceux
qui rêvent de changer de vie et de
poser leurs valises à nos côtés.

Intitulé « S'installer dans les Vosges »,
ce guide rédigé par la journaliste
Dominique Homs-Vailhé, grande
connaissseuse de notre territoire,
propose une multitude d'informations
utiles sur :

Le logement

Accès au marché immobilier local,
aides et conseils pour trouver son
chez-soi.

L'emploi

Panorama des secteurs porteurs et des
opportunités professionnelles.

Les services

Éducation, santé, infrastructures
culturelles et sportives.

Mais aussi sur la gastronomie, la vie
sociale, la culture...

Des nouveaux arrivants partagent leurs
« success stories », montrant que les
Vosges offrent un cadre idéal pour un
nouveau départ.

Le guide est disponible dans plus
de 1 000 librairies et également
au format Ebook.



EN SAVOIR PLUS :
heliopoles.fr



jevoislavieenvosges.com

Rejoignez la communauté sur les réseaux sociaux !

DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES PARTENAIRES DE LA MARQUE :

*modernité
et attractivité*

La marque « Je Vois la Vie en Vosges » se dote de nouveaux outils pour valoriser le territoire et ses talents. Pour accompagner ses partenaires dans leur communication, un logo animé et une vidéo promotionnelle viennent compléter la boîte à outils à disposition des partenaires de la marque sur le site Je Vois la Vie en Vosges.

Le logo animé

Je Vois la Vie en Vosges se pare d'une animation visuelle élégante et percutante qui capte instantanément l'attention sur les réseaux sociaux et dans les vidéos.

La vidéo promotionnelle

Elle présente les Vosges comme une terre d'opportunités pour vivre, travailler et explorer. Elle illustre la richesse humaine et naturelle du territoire.

Un site refondu

Tous ces outils (et d'autres) seront à la disposition des professionnels du territoire vosgien pour leurs communications dans une nouvelle version du site Je Vois la Vie en Vosges. Celui-ci sera en effet enrichi de nouveaux contenus et notamment d'un espace pro totalement revu.



À TÉLÉCHARGER
PROCHAINEMENT SUR :
jevoislavieenvosges.
com/devenez-
partenaire/

EXPRESSION SAVON

Le savoir-faire vosgien au naturel



Fondée en 2021 par deux professionnels issus du monde médical et paramédical, Carole Colbeau et Emmanuel Monteiro, **Expression Savon** conçoit des savons et baumes exempts de tensioactifs de synthèse, d'huiles de palme et de conservateurs, répondant ainsi aux besoins des peaux sensibles et fragiles.

Les savons sont enrichis de parfums naturels caractéristiques comme la mirabelle, la brimbelle ou encore élaborés avec de l'huile essentielle d'aiguilles de sapin comme « Le Vosgien ».

Innovante et engagée, **Expression Savon** a par ailleurs choisi des flacons en roseau. Ce qui est unique en France et permet le compostage en centre de traitement !

Partenaire de la marque « Je Vois la Vie en Vosges »,

Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir partenaire de la marque ?

Nous souhaitons pouvoir représenter le département des Vosges dans notre domaine d'activité et exposer nos différents savoir-faire. Notre rayon d'action permet de promouvoir l'attrait de notre département au plus grand nombre par le biais de la marque Je Vois la Vie en Vosges.»

Que vous apporte cette collaboration ?

Une visibilité évidente car la marque Je Vois la Vie en Vosges est connue, reconnue et appréciée de tous. Une preuve de confiance de la part du Département vis à vis de la qualité de nos créations. Cette collaboration nous motive chaque jour à développer de nouveaux produits. Plusieurs nouveautés devraient voir le jour courant 2025 et seront également représentatives de notre département !»

Quels sont les produits emblématiques de votre collaboration avec la marque ?

Notre coffret « Le trio vosgien » a beaucoup de succès car il représente bien notre secteur géographique et permet de retrouver des savons liquides et solides aux senteurs bien de chez nous ! « Le Vosgien » au format solide est convoité car sa forme de sapin et son parfum à base d'huile essentielle de sapin vous transportent au cœur de la forêt.»



Avec plus de 150 marchés couverts en 2024, Expression Savon s'impose comme un véritable ambassadeur des savoir-faire vosgiens.



SAVONNERIE
EXPRESSION SAVON
2 rue Jules Ferry
88600 Bruyères
expression-savon.com

Le mercredi et le samedi
de 9h à 12h
Le jeudi et le vendredi
de 14h à 18h

Pass Vosges

La carte futée pour profiter de bons moments dans les Vosges à prix réduits



© Bartosch Salmanski

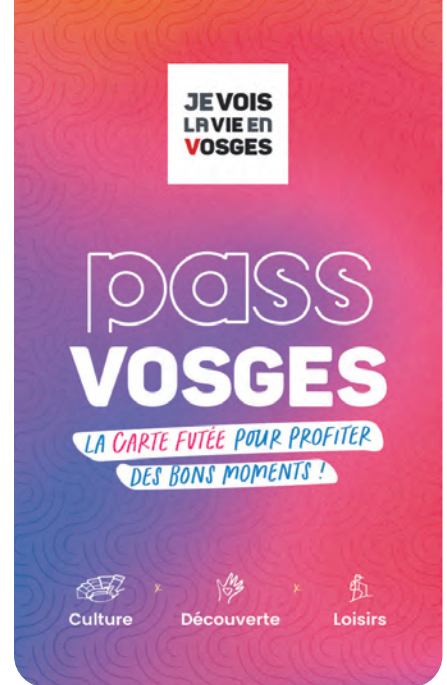
A quoi sert le Pass Vosges ?

Lancé par Vosges Tourisme et les Offices de Tourisme, le Pass Vosges permet de profiter de réductions spéciales sur une multitude d'activités à travers tout le département. Restaurants, parcs de loisirs, musées ou guides de randonnées, au total, 120 partenaires locaux se sont associés au Pass et accueillent les visiteurs à prix réduits.

Gratuit et pratique

Il est entièrement gratuit, et délivré exclusivement par 12 offices de tourisme du département.

Valable deux ans et pour toute la famille (2 adultes et 4 enfants), il se glisse facilement dans la poche et indique clairement les sites partenaires aux visiteurs.



Une opportunité idéale pour les familles de découvrir les richesses touristiques des Vosges tout en réalisant des économies !



RETROUVEZ LES SITES PARTENAIRES SUR :
tourisme.vosges.fr/pass-vosges/

L'ESSENTIEL DES VOSGES à vélo

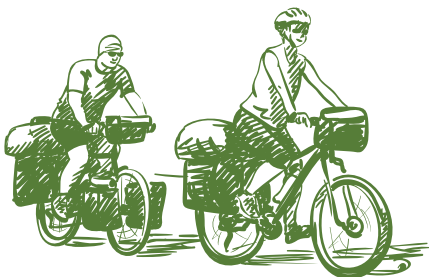
3 nouvelles boucles ont vu le jour en 2024

Le Conseil départemental a balisé trois nouveaux circuits sur les secteurs de Vincey, Dompierre et Epinal. On retrouve ainsi la boucle n°3 « Les Vergers des Vosges », la n°28 « La Dompairoise » et enfin la n°8 « La Cité des images ». Faciles à suivre grâce à leur balisage spécifique, ces parcours sont sans grandes difficultés, mais il peut s'avérer

utile, pour les moins avertis, de disposer d'un vélo à assistance électrique. Les côtes s'en trouvent plus aisées et, depuis les hauteurs, le regard se pose alors sur les panoramas remarquables.

Les Vosges comptent désormais 23 boucles « patrimoine » de 15 à 36 km à travers tout le département

Accessibles au plus grand nombre, ces parcours associent des tronçons sur routes et des passages sur grands chemins en sous-bois ou à travers des paysages de culture et d'élevage. Ils serpentent le long des cours d'eau et rivières des Vosges, croisent des villages à l'architecture typique ou des bâtiments remarquables, franchissent des ponts de pierre et sillonnent les vallées de l'Est ainsi que les paysages variés de la Vôge et de l'Ouest.



© Guillaume Robert-Famy

Découvrez l'essentiel des Vosges à vélo en parcourant nos boucles patrimoine !



RETROUVEZ LES SITES PARTENAIRES SUR :
tourisme.vosges.fr/envie-daventure-partez-a-velo-a-decouverte-vosges/

Coup de frais

SUR LES ÉDITIONS TOURISTIQUES DES VOSGES

Vosges Tourisme renouvelle ses incontournables avec deux brochures phares revisitées et une toute nouvelle carte touristique, aux couleurs de la marque « Je Vois la Vie en Vosges »

Des itinéraires pour tous les goûts

Les guides « **Sur les routes des Vosges** » et « **Les Vosges à vélo** » invitent à sillonner le département sous différentes perspectives. Le premier propose des idées de visites et de balades et recense, sur une carte propre à chaque secteur, les lieux emblématiques, les campings et les aires de stationnement du territoire. Le second, véritable bible des cyclistes, regroupe toutes les informations essentielles : voies vertes et véloroutes, loueurs de vélos, établissements labellisés « Accueil Vélo », ainsi que les grands rendez-vous sportifs et festifs dédiés aux passionnés de la petite reine.



Une carte touristique encore plus pratique

Autre nouveauté : la carte touristique du département qui adopte une ligne graphique moderne et un format « Z-card » ultra pratique. Coté cartographie, un concentré d'informations facilite l'exploration des Vosges en un coup d'œil (loisirs de pleine nature, musées, sites naturels, routes thématiques...). Au verso, de nouvelles idées d'activités, traduites en anglais et illustrées, viennent compléter l'information.

Ces nouvelles éditions, complices idéales pour (re)découvrir toute la diversité du territoire vosgien, sont disponibles sur demande en version papier et téléchargeables en ligne.



La nouvelle carte touristique du département



RETROUVEZ LES
BROCHURES SUR :
[tourisme.vosges.fr/
formulaire-avizi/](http://tourisme.vosges.fr/formulaire-avizi/)



LES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE

Au cours des deux premières commissions permanentes de l'année, les élus départementaux ont examiné et voté différents rapports, dont notamment le soutien aux communes et à l'agriculture, ainsi qu'une aide pour le dépistage des troubles visuels dans les écoles maternelles.

AGRICULTURE

 Les élus ont voté en faveur d'un dispositif de soutien à l'agriculture biologique en prenant en charge une partie des coûts de la certification « Agriculture Biologique » soit 180 euros par exploitation dans la limite de 80% de la dépense.

SANTÉ

 → Une convention entre le Département et l'Union territoriale mutualiste lorraine a été approuvée afin de poursuivre les bilans de **dépistages orthoptiques** dans les écoles maternelles. Durant l'année 2023-2024, 2882 enfants de petite section de maternelle ont bénéficié de ces examens. 16% ont été orientés chez un ophtalmologue.
En 2025, le Département versera une somme de 198 400 euros afin de poursuivre la réalisation de ces bilans.

→ Dans le cadre du plan d'actions Santé Vosges, le Département des Vosges a identifié **3 métiers en forte tension**, à savoir les médecins généralistes, les chirurgiens-dentistes et les orthophonistes. Pour permettre à des candidats de se lancer dans la reprise d'études longues, la bourse à la reconversion professionnelle vient soutenir le candidat qui s'engage **à s'installer dans les Vosges au terme de ses études et d'y exercer pendant 5 ans**. Deux dossiers ont reçu un avis favorable. **Une première bourse de 9 600 € leur sera versée à la fin de leur année scolaire 2024-2025**

CULTURE

 Les conseillers départementaux se sont prononcés favorablement sur l'affectation d'une statuette en grès baptisée « Suzanne agenouillée » créée par Henri Guingot. Celle-ci a été donnée au MUDAAC par l'Association des Amis du Musée et la BMI. Elle vient rejoindre les 18 sculptures de Guingot déjà présentes au MUDAAC.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

 **Les élus ont approuvé 147 dossiers pour un montant global de 4 876 935 €.**

Parmi ceux-ci :

→ 2 049 563 € en faveur de 15 projets au titre du fonds de développement, dont 151 195 € pour l'aménagement de la base de loisirs à La Chapelle aux bois, 375 000 € pour la reconstruction de la piscine intercommunale au Val d'Ajol, 58 318 € pour la création d'une micro-crèche à Rambervillers et 156 175 € pour la création d'un service d'archives communales et intercommunales à Epinal

→ 638 634 € en faveur de 3 projets au titre du bourg centre dont 450 000 € pour la réhabilitation de l'ancien EHPAD Saint André en gîte de groupe à Xertigny

→ 250 150 € en faveur d'un projet d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU)

→ 1 938 588 € en faveur de 128 projets au titre du fonds de solidarité (voirie, aménagement global de voirie, aménagement global de traverse,

éclairage public, réseaux électriques, patrimoine, rénovation énergétique, équipement sportif, eau potable, assainissement...).

AUTONOMIE

 Suite au succès des éditions précédentes, l'assemblée départementale fait le choix de renouveler en 2025 la convention de mise à disposition du bus de l'autonomie du Département de la Haute-Marne. Ce bus, équipé comme un appartement adapté aux personnes en perte d'autonomie, sillonnera le territoire vosgien pour faire connaître les solutions simples et pratiques visant à répondre aux problématiques liées à l'âge ou au handicap.



RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR
vosges.fr

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre numéro de janvier à la rubrique Culture. Il fallait lire :



Le Département, fidèle à la politique volontariste menée en faveur de la culture, a décidé de subventionner à hauteur de **46 720 € trois associations culturelles** :

- La Lune en Parachute,
- La Faïte,
- Scènes Vosges.

CANTON DE SAINT-DIÉ 2

Un nouvel espace multi-sports pour le collège de Fraize



Afin d'offrir aux élèves du collège de Fraize des infrastructures modernes et adaptées à leurs besoins, le Département a entrepris en 2024 d'importants travaux pour moderniser le plateau sportif et créer de nouveaux accès sécurisés.

Les collégiens peuvent désormais pratiquer leurs activités sportives en toute sécurité grâce à un ensemble multi-sports



modernisé comprenant deux terrains de basket, un terrain de handball, une piste d'athlétisme et une aire de saut.

L'accès menant à la demi-pension du collège a également été revu, et, un portail et une nouvelle clôture ont été installés au niveau de l'accès livraison, garantissant ainsi une meilleure sécurité du site et des élèves.



Le montant des travaux réalisés s'élève à 435 343,92 € TTC.

96,2M€

C'est le montant alloué en 2025 pour **soutenir les initiatives en faveur des jeunes** (modernisation des infrastructures scolaires, développement des activités sportives et culturelles et des programmes d'accompagnement éducatif et social.)

SOUTIEN AUX TERRITOIRES

un engagement du Département

Dans un contexte économique contraint, où certaines collectivités réduisent leurs politiques optionnelles, le Département des Vosges réaffirme son engagement en maintenant son appui financier aux projets locaux.



FRANÇOIS VANNSON

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES



Pour soutenir les initiatives renforçant l'attractivité du territoire et répondant aux attentes des habitants, le Conseil départemental des Vosges accompagne les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) dans leurs projets d'équipement et d'aménagement à travers des aides financières et techniques qui couvrent un large éventail de domaines : entretien de la voirie, construction d'écoles et d'équipements sportifs, modernisation des réseaux électriques, préservation du patrimoine ou encore réhabilitation des EHPAD...»

Lors de la première commission permanente de l'année 2025, les élus départementaux ont ainsi validé 93 projets, représentant un investissement total de 3 513 880 €. Une enveloppe conséquente, mais essentielle pour le développement et la vitalité du territoire.

Zoom sur la Communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) à qui le Département a versé, entre 2021 et 2024, 6,6 millions d'euros au titre du dispositif « Aide aux collectivités ».

Créée en 1999 avec Epinal et Golbey, la Communauté d'agglomération d'Épinal existe sous sa forme actuelle depuis 2017.

Elle rassemble 78 communes et quelque 113 000 habitants qui représentent une diversité de territoires essentiellement ruraux organisés autour d'un centre urbain et de plusieurs bourgs centres.

Cette organisation territoriale constitue une bonne échelle pour faire progresser le territoire autour des nombreux projets qu'elle mène, qu'il s'agisse d'économie, d'habitat, de mobilité, de culture, de sport, d'enseignement supérieur ou encore d'eau et d'assainissement, avec toujours en transversalité la préoccupation de réussir la transition écologique et énergétique, qui est le fil rouge de son action.

FOCUS SUR L'APPORT FINANCIER DU DÉPARTEMENT

AU BÉNÉFICE DES 8 CANTONS DE LA COMMUNAUTÉ

D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL EN 2024

Actions volontaires et obligatoires



Économie

631 642 €



Agriculture

302 032 €



Forêt

8 911 €



Tourisme

207 000 €



Culture

441 260 €



Sport

679 843 €



Collège (éducation)

2 433 479 €



Collège (patrimoine)

2 768 236 €



Routes

10 791 294 €



RSA⁽¹⁾

29 406 300 €



PCH⁽²⁾/ACTP⁽³⁾

5 223 162 €



APA⁽⁴⁾

18 509 958 €

1) RSA : Revenu de solidarité active

2) PCH : Prestation de compensation du handicap

3) ACTP : Allocation compensatrice pour tierce personne

4) APA : Allocation personnalisée d'autonomie

Quels sont les principaux projets d'aménagement du territoire aboutis qui ont bénéficié d'une aide financière du Département ?

Ils sont nombreux et en dresser une liste exhaustive serait périlleux. Il va donc me falloir faire un choix.

Dans le domaine économique, je pense naturellement à l'Ecoparc de Chavelot pour lequel l'Agglo a investi 18M€ et a été soutenue par le Département.

Les retombées sont au rendez-vous puisqu'aujourd'hui l'Ecoparc est déjà complet et que plus de 2 milliards d'Euros d'investissements y sont en cours et généreront plusieurs centaines d'emplois.

Dans le domaine sportif, je peux citer le Gymnase Lapique à Epinal, les terrains de foot synthétiques de Vincey et Padoux ou encore le stade d'eaux vives de la Base Natur'O. Ce projet en particulier est très symbolique de notre volonté commune de développer l'attractivité de l'agglo et des Vosges. Et nous ne nous sommes pas trompés si j'en juge par le nombre de compétitions nationales qui y ont déjà été organisées et la présence de délégations de céistes françaises et étrangères qui viennent régulièrement s'y entraîner.

Cela représente plus de 4 000 nuitées générées chaque année et nous avons encore du potentiel de développement.

2 Pouvez-vous également nous donner des exemples de dossier actuellement soutenus par le Département des Vosges ?

Là encore, je ne peux pas être exhaustif. Je pense surtout à la construction de l'Auditorium de la Louvière dont les travaux viennent de débuter.

Ce projet est fondamental pour le développement de la politique culturelle des Vosges. Avec près de 80 000 spectateurs chaque année



3 questions à

**MICHEL
HEINRICH**

PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
D'ÉPINAL

sur plus de 200 jours d'occupation, l'auditorium est la salle de spectacle vivant la plus utilisée de l'agglo, voire du département.

Lorsqu'il a reçu en 2019 un avis défavorable de la commission départementale de sécurité incendie exigeant sa fermeture et appuyé par la recommandation de la Chambre des comptes, nous avons logiquement pris la décision d'engager le projet.

D'une superficie de 2650 m², il disposera à son ouverture au cours du premier semestre 2026 d'une salle de 565 places et d'une autre de 150 places qui permettra notamment d'accueillir des classes orchestres du Conservatoire, des répétitions de l'Orchestre La Belle Image ou encore des troupes en résidence.

Ce n'était pas le cas jusqu'à présent et c'était un besoin clairement identifié et même une exigence du label « Scène conventionnée » de Scènes Vosges pour lequel nous contractualisons avec la DRAC, la Région et le Département.

Dans le domaine culturel toujours, sous l'angle patrimonial cette fois, je veux également citer la Forteresse de Châtel-sur-Moselle dont l'agglo a repris la gestion en 2013.

Nous y avons engagé un vaste programme d'investissement pour sa sauvegarde et sa mise en tourisme. Le Département soutient largement ce projet qui devrait permettre à terme à ce site patrimonial exceptionnel d'accueillir plus de 30 000 visiteurs par an.

3 Selon vous, comment la complémentarité entre la CAE et le Département permet de favoriser le développement local ?

Avoir une vision du développement de son territoire à long terme c'est bien, mais avoir une vision partagée c'est encore mieux !

On est plus fort à plusieurs et le Département est un partenaire de proximité incontournable.

Vous le voyez à travers les quelques exemples que je viens de citer, les motifs de collaboration sont nombreux.

Ils sont amenés à se développer encore dans les années à venir sur des sujets comme la culture, le développement de l'enseignement supérieur par exemple, ou encore les mobilités où les usages évoluent si vite qu'ils nécessitent de travailler de manière coordonnée.

Car c'est en mutualisant nos forces comme nous le faisons avec le Département que nous tirons l'ensemble du territoire vers le haut.



EN SAVOIR PLUS :
vosges.fr

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL OUVRE SES PORTES AUX

stagiaires de 3^{ème}

Engagé auprès de la jeunesse avec le plan départemental pour les jeunes Vosgiens, le Conseil départemental a développé cette année l'accueil des élèves de troisième à la recherche d'un stage d'observation.

Sites culturels, presse, laboratoire, routes... Le Conseil départemental dispose d'un éventail de domaines et de métiers pouvant répondre à la demande des stagiaires.

Cette année, **39 élèves ont été accueillis** sur l'ensemble des sites du Département lors d'un stage d'immersion en milieu professionnel.

Cette initiative, qui s'intègre parfaitement au projet de découverte des métiers à destination des collégiens, permet aux jeunes de découvrir les missions du Conseil départemental et contribue à renforcer l'attractivité de la fonction publique auprès de la jeunesse.



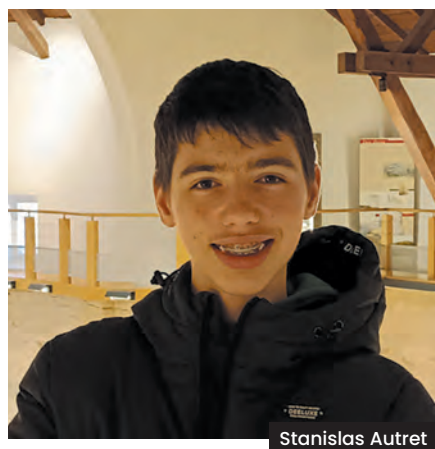
CONSULTEZ TOUTES LES OFFRES DE STAGES SUR :

vosges.fr/mon-departement/offres-emploi/



DÉCOUVREZ EN VIDÉO L'EXPÉRIENCE DE

STANISLAS AUTRET, STAGIAIRE À GRAND ET DOMREMY SUR :
vosgesmag.fr



Stanislas Autret

TERRITOIRE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

Le numérique à l'école et en famille



© CD88/Arthur Perrin

Depuis 2022, les Vosges développent le programme **Territoire Numérique Educatif** dans les établissements scolaires du Département. Un projet soutenu par l'Etat qui permet d'accompagner les enseignants et les élèves, mais aussi les parents dans l'usage du numérique à l'école.

Pour initier les plus jeunes aux usages du numérique éducatif, des ateliers sont animés au sein des écoles par des équipes composées d'enseignants référents aux usages du numérique (ERUN) qui assurent en parallèle la formation des enseignants.

L'occasion pour chacun de découvrir de nouvelles pratiques pédagogiques autour des dispositifs numériques : programmation de robots sans écran à la maternelle, doublage de films d'animation ou encore webradio. Le tout, au service des apprentissages fondamentaux (français et mathématiques).

Des ateliers de sensibilisation pour les parents

Depuis cette année, des conseillers numériques du Conseil départemental interviennent auprès des familles :

les parents sont invités, sur une demi-journée, à venir découvrir les activités de leurs enfants en classe et à participer à des ateliers autour de la parentalité numérique en abordant des thèmes tels que l'usage raisonné des écrans ou les réseaux sociaux.

Trois « BIN'S » (Brigades d'intervention numérique) ont déjà eu lieu à Domptail, Uzemain, Neufchâteau, six sont encore programmées sur les semaines à venir.



EN SAVOIR PLUS :
vosges.fr



VALENTIN MASSOTTE

*un futur fèvre taillandier coutelier lauréat
de la bourse Jeunes Talents*



Après plusieurs années d'études en production industrielle, Valentin Massotte, jeune Vosgien ambitieux et plein d'énergie, décide de suivre sa véritable passion : devenir fèvre taillandier coutelier.

Originaire de Rouvres-en-Xaintois, dans l'ouest vosgien, il obtient son baccalauréat à Épinal, puis un BTS « Europlastics et composites » à Langres. Après avoir suivi un cursus en management de la production industrielle en direction opérationnelle, il choisit pourtant de se tourner vers ce qui l'anime depuis l'enfance : le travail du métal. Il se lance alors dans l'apprentissage de la taillanderie et de la coutellerie, un métier qu'il aborde en autodidacte.

Son objectif : créer toutes sortes de lames et fabriquer des pièces uniques destinées aux artisans comme aux passionnés.

« J'ai déjà échangé avec les luthiers de Mirecourt sur la possibilité de concevoir des outils tranchants adaptés à leurs besoins spécifiques. De la même manière, je peux répondre aux exigences des métiers de bouche, ainsi qu'à celles des artisans sculpteurs, des professionnels du monde agricole et d'autres corps de métier nécessitant des outils de précision. » explique-t-il.

Déterminé à faire de sa passion son métier, il intègre en 2024 le Centre de Formation des Métiers et Transmission des Traditions, dans le sud-ouest de la France. Durant six mois, il y apprend les techniques traditionnelles de la

forge. Passionné par la ferronnerie d'art et la restauration d'outils anciens, il souhaite redonner vie au métier de fèvre taillandier coutelier et préserver un savoir-faire local précieux.

Et, bien qu'adepte de surf et de voyages, c'est dans les Vosges qu'il souhaite s'établir.

Les Vosges sont pour moi le cadre idéal pour exercer mon métier. »

Actuellement en formation de féron (toujours au CFMTT), Valentin espère ouvrir rapidement son propre atelier.

Dans le cadre du plan « Ambitions Jeunesses », le Conseil départemental a décidé d'accorder une aide de 1 000 € à Valentin pour ses frais de formation. Une aide précieuse qui le rapproche un peu plus de son rêve.



UN SOUTIEN AUX JEUNES TALENTS



Afin de valoriser les initiatives de jeunes talents vosgiens, le Conseil départemental apporte une aide financière aux Vosgiens de moins de 30 ans ayant un projet lié à leur parcours exceptionnel, quel que soit le domaine.

EN SAVOIR + : vosges.fr/bourse-jeunes



LA REVITALISATION DES BOURGS-CENTRES

**Un levier d'attractivité économique,
résidentielle et touristique pour les Vosges**

La revitalisation des bourgs-centres constitue un enjeu majeur pour la politique d'aménagement des Vosges. Face à la baisse d'attractivité de nombreuses petites villes, des questions se posent quant à la qualité de vie, la cohésion sociale et le développement économique local. Pour y répondre un dispositif co-piloté par le Département et l'Etat a été mis en place.

Il s'intègre dans une démarche expérimentale initiée en 2017. Aujourd'hui, il s'inscrit dans le programme national *Petites Villes de Demain*. Ce projet ambitieux est prévu sur une décennie et concerne **19 communes prioritaires des Vosges*** réparties sur tout le territoire afin de permettre d'impulser la revitalisation des Vosges.

* 19 Petites Villes de Demain dont 16 communes du dispositif départemental bourgs-centres

3 questions à

SIMON LECLERC

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ

AUX COLLECTIVITÉS ET AUX ASSOCIATIONS

**Mais qu'entend-on par "bourg-centre" ?**

Il s'agit d'une commune intermédiaire entre le village et la ville, dotée d'une population suffisante et d'un certain niveau d'équipements. Le bourg-centre joue ainsi **un rôle essentiel** pour un espace rural plus large, où **les habitants disposent de services indispensables** tels que des commerces, une maison France Services, d'espaces de vie, de sport et de culture, d'animations, de marchés de producteurs. Chaque bourg-centre possède également un centre-bourg, cœur historique et patrimonial regroupant en particulier les commerces et l'habitat, et au sein duquel l'action de revitalisation doit être prioritairement menée.

Pl. Michel Bidaud à Xertigny

Pourquoi le dispositif « Revitalisation des bourgs-centres » est-il si important pour les Vosges ?

Les élus départementaux ont mis en place cette politique avec l'Etat dès 2018 de manière innovante en France. La revitalisation des bourgs-centres est primordiale car elle concerne des communes réparties sur les Vosges qui apportent des services et équipements à tout un bassin de population beaucoup plus large. L'attractivité des Vosges repose sur ce maillage de communes, dont la dynamique engendre un meilleur cadre de vie pour les Vosgiens, avec des actions sur l'habitat, le commerce, les espaces publics, la mobilité et les services.

Quel bilan tirez-vous de ce dispositif après 7 ans de mise en œuvre ?

S'engager dans la revitalisation d'un bourg-centre est un travail de longue haleine avec un programme sur 10 ans. Les premières communes engagées ont bien entamé leur transformation, et les effets sont palpables : nouveaux commerces, bâtiments vacants réhabilités en logements ou services, circulations facilitées, cours d'eau

valorisés avec des espaces de promenade... Ce dispositif a également permis d'organiser des actions d'animations autour des Unions de commerçants, des marchés locaux de producteurs, des fêtes citoyennes...

Quels sont les enseignements à en tirer et quel est votre sentiment sur son avenir ?

Une clé de la réussite a été de penser cette politique dès le départ avec l'Etat, la Région et des partenaires comme le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est) et les chambres consulaires. Parler d'une seule voix et accompagner financièrement les projets avec une ligne de conduite commune permet la concrétisation réelle de la stratégie. Les communes engagées ont impliqué leurs habitants, acteurs économiques et associatifs, garantissant un effet boule de neige durable. Le soutien financier du Département, dès les premières étapes, tant pour l'ingénierie que l'investissement, offre une perspective sereine pour la poursuite des actions engagées !

LES ENJEUX DES BOURGS-CENTRES

Contrer la désertification rurale

EN CHIFFRES

19 communes

déjà engagées dans des projets de reconquête

- › Raon l'Etape
- › Bruyères
- › Rambervillers
- › Xertigny
- › Darney
- › Vittel-Contrexéville
- › Plombières-les-Bains
- › La Vôge-les-Bains
- › Neufchâteau-
Châtenois
- › Lamarche
- › Mirecourt
- › Monthureux-sur-Saône
- › Remiremont
- › Le Val d'Ajol
- › Charmes
- › Fraize-Plainfaing



Vue panoramique sur Bruyères

› Bruyères, par exemple, a défini une trentaine d'actions pour améliorer son image, attirer de nouveaux habitants et investisseurs dans son centre-ville.

La requalification des bourgs-centres inclut **l'amélioration des fonctions essentielles comme l'habitat, les commerces et les transports.**

› Rambervillers, avec environ cinquante actions se concentre sur un nouveau développement inspiré de son patrimoine médiéval, tout en revalorisant son héritage historique et naturel.

Cette politique d'aménagement vise une revitalisation globale des territoires, car un bourg-centre est vital pour les communes environnantes.

Une vision territoriale cohérente et des objectifs définis

La revitalisation des bourgs-centres doit passer par **la rénovation des bâtiments dégradés et des espaces publics**, créant ainsi un cadre de vie attrayant. Vittel et Contrexéville collaborent avec divers acteurs pour réhabiliter des friches hôtelières et améliorer le cadre urbain.

De plus, il est essentiel de **repositionner l'habitat ancien sur le marché immobilier et diversifier l'offre de logements** pour répondre

aux besoins variés des habitants. Xertigny réhabilite un ancien EHPAD pour en faire des logements intergénérationnels.

L'optimisation des déplacements, avec un accent sur **la mobilité douce et le stationnement**, ainsi que **l'animation locale**, sont également des priorités. Neufchâteau et Châtenois, par exemple, ont effectué une étude pour **redynamiser leurs commerces** et ont créé une voie verte entre Neufchâteau et Coussey, favorisant ainsi une fréquentation accrue des espaces publics.

Privilégier la mobilité douce



Renforcer l'innovation

Le département en soutien à l'ingénierie

Le Département a instauré un accompagnement pour encourager les synergies, avec deux réseaux :

➤ **L'un pour les chefs de projets** afin de les aider au quotidien dans leur mission,

➤ **L'autre pour les élus,** favorisant l'échange de pratiques et retours d'expérience.

En outre, des formations sur l'habitat dans les quartiers anciens, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et la maîtrise d'œuvre sont proposées.

Le Conseil départemental collabore et soutient financièrement plusieurs partenaires,

dont **le CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), et **la CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie), pour revitaliser les territoires.



Le rôle clé du CAUE

Créé par la loi et mis en place à l'initiative du Département, le CAUE des Vosges, depuis plus de 45 ans, agit au quotidien pour **la qualité du cadre de vie et une évolution harmonieuse des paysages urbains et ruraux**. « Notre association qui mène une action d'intérêt public met au service des démarches de revitalisation la permanence de ses missions, sa connaissance des territoires, sa proximité de terrain et sa culture du projet » explique le Directeur du CAUE des Vosges.

De l'élaboration d'une stratégie à sa déclinaison en plan d'actions, le CAUE accompagne activement les démarches conduites dans chacun des bourgs centres.

Partenaire clé dans la revitalisation des bourgs centres, le CAUE s'est impliqué dès le début du processus en apportant son expertise à la définition de la politique partenariale Etat-Département.

M. Christian TARANTOLA, Président du CAUE des Vosges.

En relais des bureaux d'études missionnés durant ces phases, il peut ensuite proposer aux collectivités un appui méthodologique pour la programmation de projets tels que la reconversion d'un patrimoine bâti ou la

requalification globale d'espaces publics. Cet objectif de concrétiser les ambitions l'a également conduit à dispenser aux chefs de projet du réseau bourgs centres une formation au relais opérationnel.



Place des Terroirs à Darney - © Ingrid Colnet

Dans un élan de revitalisation, Darney met en œuvre une stratégie audacieuse autour de "Darney retrouvez-vous à l'origine".

Parmi les initiatives phares, la création d'une **halle de marché dans les anciens abattoirs, une place des Terroirs et un parking** dans un environnement paysager.

Darney se réinvente : Une dynamique locale en 9 actions

La rue de la République a été requalifiée pour favoriser le commerce local. D'autres actions sont en cours : un tiers lieu dans les anciens locaux de la Communauté de communes, la valorisation des bords de Saône pour des promenades piétonnes ludiques, le réaménagement du centre de la Préhistoire et le réaménagement d'un ancien magasin de cycles en logements sociaux et un espace pour un producteur local. **S'appuyer sur la richesse du patrimoine architectural et redynamiser les espaces publics** constituent deux axes essentiels de la stratégie de revitalisation de Darney.

Xertigny Un territoire fertile en innovations

Xertigny s'engage dans une dynamique de développement avec une stratégie articulée autour de 16 actions concrètes, affirmant son positionnement comme un "territoire ressource fertile d'innovations à la croisée des chemins de la Vège".

Parmi les réalisations en cours : **un sylvatum en centre-ville, la réhabilitation de l'ancien EHPAD, pour accueillir des logements intergénérationnels, un hébergement touristique de groupe et la mobilisation d'un collectif citoyen pour la création d'un tiers-lieu.** La requalification du centre-bourg, incluant



Aboretum et Parc du château à Xertigny

un linéaire marchand, témoigne d'une volonté de dynamiser la vie locale. Ce projet de revitalisation constitue un atout majeur pour la commune, qui est reconnue comme Pôle Relais Rural et Bourg-Centre dans la nouvelle Agglomération Spinalienne.

Ces distinctions ouvrent la voie à des projets d'investissement, visant à renforcer l'attractivité de Xertigny, à **améliorer ses services et équipements, et à inverser la tendance démographique actuelle.**



Quai de la Victoire à Raon L'Étape

Raon L'Étape

Une stratégie ambitieuse pour l'attractivité et la mobilité

La municipalité a lancé une initiative inédite pour redynamiser son territoire avec 32 actions axées sur l'attractivité, la mobilité et le cadre de vie

Au cœur du dossier, l'élément aquatique, pilier de cette transformation avec en cours une étude de **réouverture de la rivière La Plaine**. L'ouverture d'une **librairie et d'une "Boutique des Arts"** a permis la mise en valeur de la culture locale tout en renforçant le tissu social. L'acquisition de cellules

commerciales vacantes et des aides au loyer pour sept commerces témoignent d'une volonté de revitaliser le centre-ville. Par ailleurs, **des aménagements d'espaces publics** visent à encourager les modes de déplacement doux et à renforcer les liens entre quartiers. En parallèle, une étude sur la circulation et les mobilités a été menée pour adapter les infrastructures aux besoins des usagers. Le lancement d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat renforce cette dynamique. **Ces actions visent à offrir un cadre de vie amélioré, plaçant l'humain et l'environnement au centre des préoccupations.**

Subventions du Département

EN CHIFFRES

325 184 €

de concours au financement de 12 postes de chefs de projet de 2018 à 2024

180 000 €

pour la réalisation de 6 études de revitalisation

3 288 254 €

investis dans 25 projets de 2020 à 2024

La Vôge-les-Bains

Un avenir verdoyant à travers l'eau et la forêt

La Vôge-les-Bains s'engage dans une stratégie innovante avec dix actions centrées sur l'eau et la forêt.

En collaboration avec l'EPFGE (Etablissement Public Foncier du Grand Est), des procédures d'acquisition de foncier et de bâtiments sont mises en place. **Un espace pédagogique forestier** verra bientôt le jour, tandis qu'une

réflexion sur **une voie cyclable** sur l'ancienne voie romaine est en cours. Le projet inclut la résorption de verrues immobilières et la transformation de locaux vacants. Ainsi, depuis 2020, la commune mène une politique de **recentrage du commerce**. L'espace public du centre sera réaménagé et un investisseur privé a repris le camping. Un groupe citoyen s'est investi dans l'opération



Manufacture Royale à La Vôge-les-Bains

« volets repeints », la végétalisation et l'embellissement des espaces publics. En unissant ses forces vives, La Vôge-les-Bains se positionne comme un modèle de durabilité, promouvant **un cadre de vie harmonieux et respectueux de l'environnement tout en dynamisant son activité économique.**



LES AUTEURS VOSGIENS

ont du talent

ROMAN

→ « LA RANÇON DU BONHEUR »

par Philippe Jackart
Ed. Le Lys Bleu - 19,90€



Dans ce troisième ouvrage, nous retrouvons Géraldine et Jean Loup,

les héros de « Braquage posthume » et « Après l'ombre une lueur ». Notre jeune couple s'est installé au Canada et découvre une nouvelle vie entre Montréal et le lac des Piles. Un avenir heureux et paisible semble leur ouvrir les bras jusqu'au jour où ils seront rattrapés par le passé...

→ « L'ENFANT AUX YEUX MAUVES »

par Jean-Louis Hans
Ed. Gérard Louis - 22€



Un gamin qui apparaît et disparaît tel un génie facétieux, un chasseur traqué par

l'ombre d'un fantôme, de jeunes activistes de l'écologie, et ce géant hirsute qui interpelle les badauds sur les marchés. Plongé malgré lui dans ce monde étrange et inquiétant, Antoine ressent envers Cassandra une affection qui transcende la simple complicité. Ensemble, ils connaîtront ce grand frisson qui exalte le corps et l'esprit de ceux qui affrontent l'ordre établi pour défendre leurs idées.

THRILLER

→ « LA PETITE TAGUEUSE »

par Anne de Grossouvre
Ed. Edilivre - 23 €



Dans une petite ville de province, plusieurs femmes se sont plaintes au commissariat

d'un avocat qui profite d'entretiens d'embauche pour satisfaire ses fantasmes. Mais qui est en réalité cet avocat et quel est son lien avec la petite tagueuse qui a disparu de la ville après le décès d'une des femmes ? Le commissaire Laleu mobilise son équipe. Constituée de personnages bosselés par la vie, celle-ci se soude en groupe cohérent, apportant au commissaire son humanité bancale pour résoudre l'enquête.

→ « MEURTRES AU MONT SAINT-ODILE »

par Nathalie Rouyer
Ed. Viviane Hamy - 23,90 €



La mort s'est invitée au Mont Sainte-Odile. Alors que l'inspectrice Maggy Muser et

son fiancé, le médecin légiste Édouard Genvier, profitent d'un week-end en amoureux en Alsace, ils font la découverte du cadavre d'une jeune femme. Vêtue d'une simple peau de bête, cette dernière repose au fond d'une tombe mérovingienne, le cœur

arraché. Contraint par sa hiérarchie de tenir éloignée de ses affaires son amante, la fouguese détective Acame, l'inspecteur Thomas Michaelis continue de la voir en privé...

ROMAN-PHOTO

→ LES AVENTURES DE BALEK 3 : « ET MA PELLE, C'EST DU POULET ? »

par Cédric Barbier
Ed. Le Nonobstore - 29,50 €



Trop c'est trop : la Nature n'en peut plus ! Cambouis, la « psychochatte » vosgienne zigouilleuse en série, a dépassé les bornes. Entre ses tutos « Cuisine en Cauchemar », sa façon si personnelle de rendre le monde émotionnellement meilleur à grands coups de pelle et son cynisme à toute épreuve, les créatures encore vivantes qui l'entourent sont à bout. Ses amis sauront-ils la ramener vers la voie du vivre ensemble et sans assaisonnement ?

ROMANCE FANTASTIQUE

→ « CHAUME »

par Jérôme Bonnet
Autoédition « Arts et Ames Productions » - 16€



Qu'est-ce que l'amour, sinon un son murmuré dans le silence des cœurs, l'écho lointain

de nos âmes et de nos vies passées. Lorsque Théognis Gan, quadra parisien, devient le propriétaire de la Chaume nichée au sommet des Vosges, il est loin de se douter du mystère qui entoure la vieille auberge, un secret oublié, lié à son propre destin.

ART

→ « GABRIEL LOIRE » ÉGLISE DE DEYVILLERS VITRAUX ET MOBILIER 1944-1954

par Elisabeth Charée
En vente à la Librairie Quai des mots à Epinal - 10 €



Gabriel Loire, maître-verrier et ensemblier d'église mondialement connu,

marque la Reconstruction du département des Vosges, intervenant dans une soixantaine d'églises. La singularité naissante de son art est évoquée à travers ses vitraux à Epinal, Deyvillers, Dignonville, Dogneville, Dounoux, Girancourt, Girmont, Jeuxy et Sercoeur.

Les couleurs intenses, le « bleu de Chartres » ont sa préférence. Il nous laisse des vitraux éclatants, à personnages ou à scènes stylisés, aux symboles religieux ou à abstraction géométrique...



8

idées SORTIES



Floréal musical d'Épinal

DU 30 AVRIL AU 8 JUIN 2025

Une extraordinaire palette de styles musicaux attendent les spectateurs avec entre autres, des vibrations percussives de musiques de films, un opéra espiègle et une écoute musicale originale de la forêt. La 42^{ème} édition du Floréal Musical se déroulera sur différentes scènes spinaliennes, ainsi qu'à Remiremont, Le Tholy et Le Val d'Ajol.

En savoir +
florealepinal.fr



LE FESTIVAL DES PLAISIRS TOUS VÉLOS

Enjoy Vélos Épinal

VENDREDI 2, SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 MAI 2025

Rendez-vous au Petit Champ de Mars d'Épinal pour participer à la deuxième édition d'Enjoy Vélo. Désormais réparties sur 3 jours, les activités de découvertes permettront aux visiteurs de tester en toute confiance leur prochain vélo et de découvrir Épinal et ses environs grâce à de nombreuses balades organisées.

En savoir + enjoyvelos.com



REMIREMONT

Coupe de France de VTT

VENDREDI 16, SAMEDI 17
ET DIMANCHE 18 MAI 2025

La Coupe de France VTT 2025 s'annonce comme l'événement incontournable de l'année pour tous les passionnés de VTT. Remiremont accueillera les meilleurs riders français et internationaux sur des parcours spectaculaires et exigeants.

Parmi eux, le Français Victor Koretzky, médaillé d'argent aux JO de Paris 2024, sera présent pour offrir un spectacle de haut niveau.

En savoir + remiremontvtt.fr



LE FESTIVAL
DES MONDES IMAGINAIRES

Imaginales

DU JEUDI 22 AU DIMANCHE 25 MAI 2025

La 24^{ème} édition de ce festival prendra une nouvelle fois ses quartiers dans le parc du Cours d'Épinal et accueillera près de 200 auteurs, illustrateurs et spécialistes venus du monde entier. Cafés littéraires, expositions et body-painting attendent les festivaliers en journée, tandis que des projections illumineront le cœur historique de la ville durant 3 soirées festives.

En savoir + imaginales.fr

Encore + d'IDÉES SORTIES sur les sites du Département

Grand, la gallo romaine

Les Journées européennes de l'archéologie

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN 2025

Plongez au cœur des civilisations Gauloise et Romaine dans un voyage fascinant fait de reconstitutions immersives de la vie quotidienne et militaire. L'archéologie sera également à l'honneur avec des ateliers pratiques.

- Tout public
- Aux horaires d'ouverture du site

À la recherche de la cité perdue

**DU LUNDI 7 JUILLET
AU DIMANCHE 31 AOÛT 2025**

Découverte ludique du site : êtes-vous prêts à relever le défi de la cité antique de Grand ? À faire face aux énigmes de l'amphithéâtre et de la mosaïque pour découvrir leurs secrets ?

- Tout public à partir de 8 ans
- Avec le billet d'entrée
- Aux horaires d'ouverture du site

Spectacle équestre et pyrotechnique

**SAMEDI 26 JUILLET 2025
À PARTIR DE 19H**

Une soirée inoubliable où magie et émerveillement seront au rendez-vous. Plongez dans une légende où le feu et la terre se rencontrent pour un spectacle unique mêlant chevaux majestueux et effets pyrotechniques !

Tout public • Tarif : 7 € • Réduit : 5 €
• Sur réservation auprès de l'Office de tourisme de l'ouest vosgien :
boutique.tourisme-ouest-vosges.fr
03 29 94 10 95

 Site culturel de Grand
4 rue de la Mosaïque à Grand



Archives départementales

Causeries de printemps

**LES MERCREDIS 7 MAI ET 4 JUIN 2025
À 17H15**

Explorez les ressources numériques des Archives et initiez-vous à la généalogie. Deux causeries-ateliers pour vous familiariser avec les ressources numériques en ligne et faciliter vos recherches généalogiques ou historiques.

- Gratuit
- Sur réservation : 03 29 81 80 70
ou vosges-archives@vosges.fr

Les conférences : La presse des Vosges avant et après la Seconde Guerre mondiale

MERCREDI 14 MAI 2025 À 18H00

par Philippe Alexandre,
professeur émérite de l'Université
de Lorraine, Centre de recherche
Universitaire Lorrain d'Histoire.

La Reconstruction après 1945 dans le Pays d'Épinal

MERCREDI 18 JUIN À 18H00



par Romaric Duchêne,
animateur de l'architecture et du
patrimoine, chef du service Pays d'art
et d'histoire d'Épinal.

Gratuit • Sur réservation : 03 29 81 80 70
ou vosges-archives@vosges.fr

 Archives départementales
des Vosges
4 avenue Pierre Blanck à Épinal

Hôtel du Département

Expositions :

Déambulations terrestres :
Voyage céramique et poétique

Louise Illes

DU 7 AVRIL AU 11 JUILLET 2025



Louise Illes nous propose une véritable ode à la nature et à la lenteur, offrant une expérience immersive et méditative. Elle met en avant la solidarité, la diversité et l'équilibre, avec la forêt comme symbole central de renouveau et de contemplation. Ses œuvres céramiques capturent la beauté brute et la force tranquille de la nature. Une exposition à découvrir pour ralentir et se reconnecter avec le monde naturel.

Rétrospective artistique

Michel Colin

DU 28 AVRIL AU 11 JUILLET 2025

Michel Colin, artiste-peintre depuis plus de 6 décennies, nous propose une rétrospective de ses œuvres mettant en lumière les voyages, le sud marocain, les déserts de l'ouest américain, la verticalité de New-York, l'exubérance des parcs tropicaux d'Asie ou des Caraïbes et la splendeur de Venise. Il nous fait également plonger dans l'univers de l'eau, sa profondeur et ses reflets de lumière avec une série d'œuvres consacrée à cet élément.

Entrée libre • Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

 Conseil départemental
des Vosges
8 rue de la Préfecture à Épinal



© CD88/Arthur Perrin

La tourte à la truite

Une recette de **Bruno Chelghaf**,
chef de cuisine au Collège du Tholy
et **Nathalie Thomas**



© CD88/Arthur Perrin



© CD88/Arthur Perrin

Préparation

- Faites fondre le beurre dans une poêle et cuire les poireaux et l'ail finement émincés, salez et poivrez.
- Ajoutez la crème fraîche, faites réduire et laissez refroidir.
- Coupez les filets de truite en lanières d'environ 1 cm de large et les cuire légèrement à la poêle (salez et poivrez), laissez refroidir.
- Disposez les 6 fonds pleins de pâte dans des moules à tartelette de 10 cm de diamètre, mouillez (eau) le 1^{er} cm extérieur avec un pinceau.
- Positionnez les tranches de filets de truite sur le fond de pâte en prenant bien soin de laisser l'extérieur de la pâte, recouvrez de la fondue de poireaux.
- Ajoutez le fromage (20 g par tourte).
- Préchauffez le four à 180°
- Positionnez les 6 fonds de pâte (avec cheminée), fermez la tourte en pinçant bien les deux fonds de pâtes.

Ingédients

pour 6 personnes

- ★ 400 g de pâte feuilletée : 12 fonds de pâtes feuilletées diamètre 11 cm (6 pleins et 6 avec une petite cheminée au centre)
- ★ 250 g de filets de truites sans arrêtes
- ★ 800 gr de poireaux
- ★ 1 gousse d'ail
- ★ 250 ml de crème liquide
- ★ 250 g de tome fraîche (notre chef utilise le Montagnard du Tholy)
- ★ 1 noix de beurre
- ★ sel et poivre
- ★ jaune d'œuf

→ Dorez les tourtes avec le jaune d'œuf et un peu d'eau mélangés, laissez reposer 10 mn.

→ Enfouez pour 20 à 30 mn à 180°. (TH. 6)



RETROUVEZ CETTE
RECETTE EXPLIQUÉE
ÉTAPES PAR ÉTAPES SUR :
vosgesmag.fr

TROUVEZ LE MOT mystère

Répondez aux questions, trouvez le mot mystère et gagnez l'un des nombreux lots mis en jeu.

1. Chaque année au printemps, des journées consacrées à cette discipline scientifique sont organisées à Grand et dans toute la France

2. Artiste céramiste à Epinal

3. Nouveau partenaire de la marque « Je Vois la Vie en Vosges »

4. Permet d'observer et de découvrir des métiers

5. Celui qui fabrique des objets tranchants

6. Nom de l'héroïne du nouveau roman photo de Cédric Barbier

7. Association qui agit pour l'évolution harmonieuse des paysages urbains et ruraux

8. On peut l'emmener partout dans les Vosges et il nous permet de faire des économies

9. Un lieu de rendez-vous pour les sorties culturelles spinaliennes

10. Le collège de cette commune a bénéficié d'importants travaux l'an dernier

DÉFINITION DU MOT MYSTÈRE

Processus visant à redynamiser les espaces urbains et les communes



Photo non contractuelle

Envoyez votre réponse sur carte postale ou sur papier libre **avant le 30 mai 2025** à minuit (le cachet de la poste faisant foi) au :
Conseil départemental des Vosges
Direction de la Communication
8, rue de la Préfecture
88088 Épinal cedex 9
en indiquant en lettres capitales vos nom, prénom et adresse précise.

- La 1^{ère} bonne réponse tirée au sort gagnera un chemin de table d'une valeur de 67 €.
- La 2^{ème} et la 3^{ème} : une pochette, un essuie-mains et un torchon d'une valeur de 51 €.
- La 4^{ème} : un totebag d'une valeur de 30 €.
- La 5^{ème} : un essuie main et un cahier à spirales d'une valeur de 23 €.
- De la 6^{ème} à la 10^{ème} : une paire de chaussettes « Bleu Forêt » d'une valeur de 15 €.
- De la 11^{ème} à la 15^{ème} : un jeu de cartes Vos'Jeux d'une valeur de 10 €.

→ Tous ces produits (excepté le jeu de cartes) sont en vente sur la boutique « Je vois la Vie en Vosges ».

Ce concours est ouvert à toutes les personnes qui reçoivent le magazine « VOSGES MAG » dans leurs boîtes aux lettres à l'exception des élus et du personnel du Conseil départemental des Vosges. Il est par ailleurs limité à une seule participation par foyer (même nom, même adresse).

Le règlement est déposé chez Maître FLESCHEN, huissier de justice, à Epinal. Il peut être envoyé gratuitement sur demande adressée au Conseil départemental des Vosges, Direction de la Communication, 8, rue de la Préfecture, 88088 Épinal Cedex 9 et être consulté sur les sites Internet vosges.fr et sur lexhuiss.fr

Pour trouver le mot mystère, repérez les lettres dans les cases colorées et remettez-les dans le bon ordre...

Le mot mystère caché dans le jeu publié dans le numéro 27 de « Vosges Mag » était « **JEAN-CLAUDE AIGUIER** ». A l'issue du tirage au sort effectué le 27 février 2025 par Maître Loïc Fleschen, huissier de justice à Epinal parmi les 521 bonnes réponses, ils ont gagné :

- Un cabas et un lot de 2 serviettes de table d'une valeur de 70 € :
- Matthias Rouquie, Vittel
- Une pochette, un essuie-mains et un torchon d'une valeur de 51 € :
- Jean-Michel Perrin, Frizon
- Alain Thiébaud, Vittel
- Un totebag d'une valeur de 30 € :
- André Grossir, La Bresse
- Un essuie mains et un cahier à spirales d'une valeur de 23 € :
- Philippe Behra, Vagney
- Une paire de chaussettes Bleuforêt d'une valeur de 15 € :
- Odile Munsch, La Bresse
- Marie-Thérèse Mangenot, Deyvillers
- Noëlle Gounant, Vornecourt
- Apolline Joly, Remiremont
- Mireille Lambert, Vecoux
- Un jeu de cartes « Vos'jeux » d'une valeur de 10 € :
- Catherine Amet, Cleurie
- Rafaël Gutierrez, Saint-Dié-des-Vosges
- Jean Richard, Mirecourt
- Lorraine Fournier, Vincey
- Maria Renaud, Saint-Remy

Bravo à tous !



RETROUVEZ TOUS LES LOTS MIS EN JEUX SUR
jevoislavieenvosges.boutique

VOSGES·MAG

L'INFO DU DÉPARTEMENT



Travaux de restauration, MUDAAC - © CD88 A. PERRIN

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DÉPARTEMENT
AU QUOTIDIEN **RENDEZ-VOUS SUR [VOSGESMAG.FR](https://vosgesmag.fr)**



OU ABONNEZ-VOUS SUR
[FACEBOOK.COM/VOSGESMAG](https://facebook.com/vosgesmag)



LA VIE EN
VOSGES
le Département